Et Casimir Périer était tellement bien informé par ses préfets et ses policiers de l'état d'esprit de la démocratie ouvrière et paysanne qu'il a préféré fuir et se dérober à la justice populaire.

Qui donc a eu le courage de l'attaquer en face, de dénoncer le péril, et les embûches tendues sous les pas de la République par un gouvernement de réaction et de combat? C'est le groupe socialiste de la Chambre; qui, chaque jour, chaque instant luttait sur la brèche pour la défense de la liberté et de l'idée républicaine. (Applaudissements).

Le budget et la Chambre

Au point de vue budgétaire, après [illegible] mois de travaux pénibles, après le vote [illegible] quatre douzièmes provisoires, la C[illegible] des députés arrive à présenter au [illegible] budget établi dans des conditions [illegible] que pas une réforme n'a été réal[illegible] pas même le tarif progressif de [illegible] successoraux, pas même le dégr[illegible] des boissons hygiéniques, pas même [illegible] lition du privilège des bouilleurs de cru. Tout cela n'est point du socialisme cependant ; tout cela n'est que l'ancien programme républicain sur lequel fut élue la majorité, dite républicaine, du Palais-Bourbon. Qu'a fait, au point de vue réformiste, cette majorité ? Rien, rien, rien !

Et dans cet énorme budget de 3 milliards et demi qui écrase vos épaules, quelles sont les dépenses vraiment utiles ? J'y vois 1.200 millions prélevés sur le travail national pour entretenir les oisifs de la finance; j'y vois un milliard pour les dépenses militaires. Parmi les dépenses productives, utiles, il n'y a que celles de l'instruction publique et une somme dérisoire de quelques milliers de francs affectée à l'hygiène sociale. Mais a-t-on cherché à diminuer ce budget, à réaliser des économies ? Oui, on a fait cela. Ecoutez :

On a rogné 250,000 francs sur les retraites des cantonniers dont le salaire moyen n'atteint pas 2 fr. 20 par jour; — on a volé 600,000 francs de pain aux facteurs des postes et télégraphes; on a enlevé aux ouvriers des arsenaux 127,500 francs sous le titre cynique : *réduction des salaires*. Et comme il n'y a point de petites économies, on a réduit les traitements des employés des contributions directes et de l'enregistrement de 43,522 francs. Voilà les économies réalisées ! (Longs applaudissements).

Et comme la majorité bourgeoise a le monopole du patriotisme, elle a refusé les 100 francs attachés à la médaille militaire que réclamait pour les [illegible] blessés au service, [illegible] député de Bordeaux.

Parmi les grands [illegible] on a rejeté la motion patriotique [illegible] Jaurès, le relie les [illegible] Deputat Guillemin, députés de Nancy.

Puis, sur l'injonction du Sénat, la Chambre a biffé 136,000 francs [illegible] avait voté, pour les instituteurs [illegible] de collège.

Toutes les économies [illegible] sur les petits, sur les [illegible] et intellectuels. Tou[illegible] une apparence d'équ[illegible] 50 millions de m[illegible] ses depuis le début [illegible] l'économiste Paul Leroy [illegible] du budget de 1895 [illegible] 200 millions. En sorte que le [illegible] vérifié par la classe bourgeoise [illegible] de cette impasse fi[illegible] ou un emprunt. C'est M. Tal[illegible] qui l'a dit : Le budget [illegible] dans des conditions [illegible] 1896 se présentera [illegible] plus mauvaises encor[illegible]

En face de ce budget [illegible] le budget de la France, il nous est permis de mettre le budget de la ville de Roubaix. Nous avons le droit de comparer la gestion capitaliste et la gestion ouvrière. Vous avez entendu tout à l'heure votre conseil municipal vous exposer la situation financière de la ville de Roubaix, administrée par des travailleurs ; je viens de vous mettre sous les yeux le budget de la France administrée par la classe capitaliste : Comparez et jugez ? (Acclamations prolongées).

Amendements de Jules Guesde

Voici maintenant les amendements que j'ai déposé, au cours de la discussion du budget.

Sur le chapitre des Postes et Télégraphes, j'ai déposé une série de propositions tendant à améliorer la situation des sous-agents des Postes et Télégraphes.

Projet de résolution. — La Chambre invite l'Administration des Postes à assurer à tous les agents une demi-journée de repos hebdomadaire en supprimant le dimanche la distribution de l'après-midi.

Autre projet de résolution — La Chambre invite l'administration des Postes à prendre faire signer en blanc les feuilles statistiques qui devront désormais être remises avant d'être soumises à la signature des intéressés.

Amendement au chapitre 0. — Porter le traitement de départ des facteurs de ville dans les départements de 1000 à 200 fr. avec avancement régulier tous les deux ans et demi de façon à atteindre au bout de la seizième année le maximum de 1.500 francs.

Elever pour les chefs et les sous-chefs ce maximum à 2,000 fr. ce qui devra être atteint au bout de la vingt-et-unième année.

Autre amendement au même chapitre.— Supprimer pour les facteurs ruraux et locaux le traitement kilométrique qui entraîne avec l'âge par suite des tournées réduites un salaire décroissant et une réduction de la pension de retraites, et le remplacer en même temps, que les hautes paies, par un traitement fixe et par classer sur les bases suivantes :

5e classe de	1 à 5 ans de service		750 fr.
4e	— de 5 à 10 ans	—	800 fr.
3e	— de 10 à 15 ans	—	900 fr.
2e	— de 15 à 20 ans	—	950 fr.
1re	— au des. de 28 ans	—	1000 fr.

Budget du ministère des Finances

Amendement au chapitre 32 (pensions civiles) : Abaisser de 30 années de service et 60 ans d'âge à 25 années de service et 55 ans d'âge les conditions de la retreite pour les sous-agents télégraphistes, assimilés aux agents des Postes.

A propos du budget des cultes, voici quelles sont les principales réformes que j'ai soumises à la décision de la Chambre :

Abolition du budget des cultes ainsi que du Concordat et des articles organiques.

Transformation en biens nationaux de tous les biens dits de mainmorte, meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses, y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corporations.

On emploiera les crédits rendus disponibles par la suppression du budget des cultes au budget de l'instruction publique afin d'élever les traitements des instituteurs et des institutrices des écoles communales, et de procurer aux élèves de ces mêmes écoles des livres, des vêtements et repas gratuits.

La propriété ecclésiastique qui fait retour à la Nation sera consacrée exclusivement, capital et intérêts, à la création d'une caisse nationale de retraite pour les vieillards et invalides du travail.

Enfin à propos des employés de chemins de fer voici ce que je propose :

A imposer aux compagnies de chemins de fer et à réaliser sur les chemins de fer de l'Etat :

Les Caisses de retraites

Il y a quelque part dans un coin du budget une somme de 2 millions destinée à la création d'une caisse de retraite pour la vieillesse. — *2 millions ! alors qu'il y a en France 3 millions de vieux travailleurs et* l'invalides du travail, ce qui fait un peu moins de 20 sous par personne !

Commissionnement obligatoire des ouvriers et employés majeurs des deux sexes après un an de service au maximum.

Réduction de la journée de travail à huit heures, les heures supplémentaires ne pouvant être commandées qu'au cas d'accident et devant être payées double.

Egalité de salaire à travail égal pour la femme et pour l'homme.

Gestion des caisses de retraite par des commissions composées en nombre égal de délégués des compagnies et des délégués des ouvriers et employés.

Eh bien, sur ce crédit ridicule, monstrueux, la Chambre a discuté pendant huit jours. Finalement on a donné les deux millions à ceux qui déjà avaient épargné quelque chose et opéré des versements à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Sur la bouchée de pain que possède cette infime minorité, on a mis un peu de confiture. A ceux qui n'ont opéré aucun versement à la caisse des retraites, à ceux qui, épuisés par le chômage, les charges de famille, les maladies, le surtravail et les bas salaires, n'ont pu rien épargner, on n'a rien donné.

Il en est ainsi en régime capitaliste: à ceux qui possèdent un peu on donne un peu; à ceux qui possèdent beaucoup, on donne beaucoup, d'autant plus qu'ils possèdent davantage. C'est pour cela que tous les ans on donne 125 millions aux pauvres actionnaires des chemins de fer. A ceux qui n'ont rien, on ne donne rien.

Je n'ai pas voulu me prêter à cette comédie. J'ai demandé que la caisse de retraites fut constituée en partie par le patronat industriel en partie par la grande propriété foncière. C'est d'ailleurs ce qui se passait autrefois. Aux termes de l'esclavage comme du servage, les esclaves et les serfs vieux et malades étaient à la charge exclusive des maîtres et des seigneurs féodaux qui devaient entretenir et nourrir ceux qui, toute leur vie, avaient travaillé pour eux : ce n'étaient là qu'un devoir strict.

Les patrons modernes, eux, se sont affranchis des charges des patrons d'autrefois; ils tordent au laminoir de leur machinisme leurs serfs industriels, et quand ceux-ci, épuisés, exténués ne peuvent plus produire, il les chassent purement et simplement de leurs usines et de leurs ateliers. Voilà *contre quoi j'ai protesté*. J'ai été battu; cependant mon contre-projet a réuni 91 voix.

C'est la première fois que sur une question de restitution partielle imposée à la classe bourgeoise vis-à-vis du prolétariat, nous nous sommes, dans cette Chambre, trouvés 91 pour affirmer les droits de la classe ouvrière ! (Vifs applaudissements).

Les réformes municipales

Et puis, j'ai porté à la tribune les revendications municipales du Parti ouvrier. J'ai formulé vos droits à la création de pharmacies municipales, à la gratuité des consultations judiciaires, à l'introduction dans le cahier des charges d'un minimum de salaire permettant de vivre aux employés municipaux. Toutes ces revendications ont été systématiquement écartées. Mais, de même que l'amnistie bafouée en décembre était votée en janvier, de même nos réformes municipales, rejetées aujourd'hui seront réalisées demain.

Elles le sont déjà d'ailleurs en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, et il est impossible que la République française reste en arrière des monarchies européennes.

Ce qu'il faut faire

Pour cela, il ne faut point se lasser ; il faut frapper à la porte sans relâche, jusqu'à ce qu'elle s'ouvre. Et retenez bien ceci : Jusqu'au 4 mai de l'an prochain, la classe bourgeoise mènera contre vous une lutte acharnée ; puis, le 4 mai prochain lorsque dans toute la France nous aurons emporté 2,000 hôtels de ville ; lorsque, dans la région du Nord, non seulement nous aurons conservé les positions conquises, mais encore nous aurons enlevé 60 communes nouvelles, alors ce sera la débâcle dans le camp de nos adversaires. Tout, pour eux, sera fini, même leurs espérances. A force de sonner les trompettes autour des murailles du Jéricho capitaliste, les murailles s'écrouleront elles-mêmes.

La victoire n'est pas douteuse. Et pour la précipiter, pour en hâter l'heure, nous perfectionnons sans relache notre organisation : dès aujourd'hui à l'artillerie quotidienne de nos adversaires chargée à boue et à calomnies contre nous, nous opposons notre artillerie quotidienne. Aujourd'hui paraît le premier numéro de notre journal l'*Egalité*. Lisez-le, propagez-le, ensemencez-en toute la région, et, je vous en donne ma parole, aux élections prochaines, nous récolterons une glorieuse moisson !

Jules Guesde regagne sa place au milieu d'un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations enthousiastes.

Le citoyen Renard présente alors les trois ordres du jour suivants, qui sont adoptés à l'unanimité :

L'ordre du jour

Les Travailleurs roubaisiens, réunis au Théâtre Deschamps pour entendre le compte-rendu du mandat municipal, fait par les membres de l'administration, déclarent que ces mandataires ont rempli leur devoir au cours des trois années écoulées, à la satisfaction de leurs électeurs.

En conséquence, ils les engagent à persévérer dans cette attitude et à réaliser même dans les limites du veto préfectoral et gouvernemental le programme municipal du congrès de Lyon.

2e ordre du jour : Les Travailleurs de Roubaix, après avoir entendu les explications du citoyen Jules Guesde, sur la façon dont il a accompli son mandat de député.

L'engage chaleureusement à continuer son excellente besogne de propagandiste. Ils lui vote des félicitations et des encouragements. Par la même occasion, ils adressent au groupe de la Chambre les témoignages de satisfactions de tous les travailleurs présents à la réunion en les invitant à persévérer dans la voie où ils se sont engagés en ce faisant, ils les assurent que le peuple travailleur, les reclamera toujours !

Troisième ordre du jour :

Les travailleurs présents à la réunion s'engagent à fêter dignement le sixième 1er mai. Ils adressent aux travailleurs du monde entier qui demain seront debout pour revendiquer les huit heures et le droit à l'existence pour le peuple producteur leurs sentiments de fraternité et de solidarité socialiste.

Ils s'engagent d'autre part à faire vivre le journal « l'Egalité » vaut entreprendre le grand combat en l'achetant de leurs deniers, en le faisant lire, en le propageant, en lui procurant des vendeurs honnêtes et sérieux en lui facilitant les abonnements, des renseignements et des annonces, en un mot ils feront lire ce journal par tous les moyens en leur pouvoir.

Le Référendum patronal et le 1er Mai

Dans certaines fabriques les patrons ont fait appeler leurs ouvriers, un par un, pour leur demander s'ils allaient chômer le 1er Mai : ils ont répondu qu'ils se rallieraient à la majorité.

Un vote a été organisé dans les ateliers et le résultat de cette sorte de référendum patronal a tourné à la confusion des patrons. 92 ouvriers sur 100 se prononcèrent en faveur du chomage.

On peut donc certifier que, ce matin, tous les ouvriers de Roubaix célèbreront la grande fête du travail.

LA MANIFESTATION DU PREMIER MAI

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés aux différents kiosques :

Kiosque du square Pierre-Catteau. — 1° Mélomanes Roubaisiens. Les Gueux de Mer (Van Volxem). Le Matin (Laurent de Rillé). Tableaux champêtres (Rith). 2° La Cœcilia. A l'ombre du drapeau (Paillard). L'Hymne du pain (Tilmani). La Prière avant la Bataille (Soubre). 3° La Grande-Harmonie. Allegro militaire (X...). Eros, ouverture (P. Vidal). Le Moulin de la Forêt noire (Eleimberg). Fantaisie de la Mascotte (Audran).

Kiosque de la place du Fontenoy. — 1. La fanfare de Beaurepaire.— Allegro militaire (Sellenick),— Faust, fantaisie, Baudoucq.— Polka pour piston (XXX).

2. L'Union des Travailleurs.— Les montagnards (Delannoy) — Le départ du régiment (L. de Rillé). — Le Chant des Druides (Saintis).

3. La Ganfare Delattre.

Kiosque de la place Ste-Elisabeth. — 1o L'Union des Travailleurs. — Petite fantaisie (Jacquemain), — Arthur et Georges pour 2 trompettes (Jacquemain). — Le Chant de Départ (Jacquemain).

2o L'Avenir.....

3o La Concordia. — Allegro militaire (XXX). — Les Janissaires, ouverture, (Eustace). — Le Printemps, grande polka, (Klein).

Est-il coupable ? — Jeudi soir, un ouvrier lithographe, travaillant chez M. Sénécaut, rue des Champs, chargeait l'apprenti de l'atelier, un jeune homme de 15 ans, Albert Vroome, demeurant 18, rue Monge, de porter un paquet, rue Philippe-Lebon, 44.

L'ouvrier dit à l'apprenti : « Tu remettras ce paquet à ma femme et tu y prendras bien garde, car il contient quelque chose d'important ».

Ce «quelque chose» était une somme de 31 francs. L'apprenti porta le paquet, mais la femme de l'ouvrier n'y trouva pas l'argent qu'il devait contenir.

L'ouvrier, qui se nomme Emile Demunster, porta plainte à la police qui arrêta le jeune homme.

Celui-ci nie énergiquement avoir soustrait la somme.

Est-il coupable ??

Amateurs de sardines. — Une ménagère de la rue Marquiset, Philomène D..., entrait hier matin vers 10 hénres chez la veuve Deber, épicière rue Vatt pour se faire servir du café.

Profitant de l'inattention de l'épicière qui était tout occupée à préparer sa marchandise, elle s'empara d'une boîte à sardines d'une valeur de 60 centimes qui se trouvait dans un rayon,

La nièce de Mme Deber l'ayant aperçue alla chercher un agent qui mena Philomène D... au poste.

La malheureuse ne croyait probablement pas que cela pouvait lui coûter si cher.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Fédération roubaisienne. — 5 mai, concours sur Clermont, 134 k. 610 m. ; 100 francs prix d'honneur, chez Merchez, rue Saint-Amand.

Fédération colombophile. l'Avenir du Tilleul. — 5 mai, concours sur Clermont, 135 k. ; 75 fr. prix d'honneur, société le Noir Ecaillé, chez M. Vatteau, rue des Fossés.

Jeux de boule. — Dimanche 5 et 12 Mai, la société établie chez M. Emile Vergin, rue des Sept Ponts, donnera un grand jeu de bouie. 600 francs de prix en espèces.

Le rebattage aura lieu le 19 mai.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 30 avril 1895

Georges Catteau, rue Vatt. 11. — Séraphin Devos, rue des Anges, cour Penant. 2. — César Demeyère, rue Jacquard, cour du Gaq. 14. — Jean-Baptiste Bettremieux, rue Leuze. 32. — Germaine Tilly, Hotel Dieu. — Georges Casier, rue Saint-Jean. 124.— Paul Libeer, rue Paul Bert, cour Tonneau. 7. — Maurice Nisse, rue des Parvenus. 78. — Camille Adens, rue de Bouvines, cour Foutier. 79. — Henri Delcourt, rue Beaurewaert. 132. — Gustave de Temmerman, rue d'Alger, cour Saint-Eloi. 2. — Edmond Vandenbergne, rue de France, 83.

Décès du 30 Avril

Pélagie Dooms, 64 ans, rue Vallon, 9. — Rosalie Grimonprez, 93 ans, rue Soult, 68. — Anne Quint, 61 ans, rue Saint-Jean, 93. — Hortense Delmulle, 2 ans 6 mois, rue de Flandre, 64. — Jacobine Tiberghien, 87 ans, Hospice civil. — Lucie Plouvier, 7 jours, rue Meyerbeer, cour Delporte, 5.

TOURCOING

Appel aux Travailleurs

DE TOURCOING

A partir de ce jour, 1er Mai, date de la manifestation internationale de la classe prolétarienne, vous aurez, à votre disposition: citoyens, un organe socialiste l'*Egalité* de Roubaix-Tourcoing dont les nombreux services d'informations et de propagandes ont été organisés pour vous instruire et pour vous défendre.

Chaque jour, vous aurez en lui un ami, un défenseur.

Cet organe sera, vous n'en doutez pas, le défenseur des victimes de plus en plus nombreuses de l'exploitation capitaliste. Ouvriers d'usines courbés sous la misère, petits commerçants menacés par la faillite, petits cultivateurs ruinés par le fisc et par l'hypothèque, instituteurs touchant des salaires de famine, employés divers qui cachez sous votre redingote votre misérable situation vous aurez dans l'*Egalité* un organe tout dévoué à l'amélioration de votre sort.

A partir de ce jour, travailleurs de Tourcoing, vous pourrez répondre à toutes les calomnies de vos adversaires qui, pour vous combattre et conserver leurs privilèges, ont à leur disposition toutes les forces de l'Etat, de l'Eglise et du patronat.

Nous ne les ménagerons pas, certes, et envers eux nous ferons en sorte de n'être coupables d'aucune faiblesse.

L'*Egalité*, en même temps qu'elle sera une arme de combat, sera une arme de défense.

Nous aurons à cœur de faire pénétrer dans la classe ouvrière tourquennoise les doctrines socialistes, et chaque jour nous battrons le rappel et sonnerons la charge pour organiser nombreux et compacts les forçats de l'usine et des champs en un vaste parti de classe.

Et maintenant nous demandons aux braves de nous aider dans la rude tâche que nous entreprenons.

Allons, les travailleurs de Tourcoing, les parias de l'usine, du bureau et de la ferme, venez à nous, nous vous tendons les bras.

Accordez-nous votre aide, prêtez-nous votre concours, mêlez vos efforts aux nôtres et si on nous demande pourquoi paraît ce journal, nous répondrons :

— Les exploiteurs le sauront demain !

Charles VEBECQDE.

POLICE DES DÉBITS DE BOISSONS

Hier, après-midi, on a apposé sur les murs de notre ville des affiches concernant la police des débits de boissons.

Comme les cabaretiers ont une tendance à demander chaque semaine des autorisations de teuir leurs débits ouverts après la retraite, le maire de Tourcoing vient d'annuler les articles 15 et 16 du réglement de la police des débits de boissons.

Voici les articles nouveaux qui les remplacent ;

Article 15,— Les cabarets, estaminets et généralament débits de boissons de toutes espèces ne pourront être ouverts avant 5 heures du matin du 1er mars au 1er octobre et avaut 6 heures du 1er octobre au 1er mars.

Ils seront fermés tous les jours à onze heures à onze heures du soir sauf les dimanches et jours fériés où ils pourront resté ouverts jusqu'à minuit. Il ne pourra être dérogé aux règles ci-dessus qu'en vertu de permissions spéciales que le maire se réserve d'accorder pour les réunions extraoreinaires comme noces, festins, repas de noces, etc.

Article 16 — Les jours de fêtes locales nous nous réservons de retarder l'heure de la retraite selon les circonstances ou par voie de dispositions générale ou spéciale.

Tout cela signé Hazebrouck.

La manifestation du 1er Mai.

Nous rappelons que ce soir, à 8 heures 1/2, aura lieu dans la salle Catteau, estaminet du *Cog Anglais*, au Brun-Pain, une conférence suivie de concert, avec le concours assuré des citoyens Desmets, membre du Parti ouvrier, Delphin Dumortier, conseiller manicipal et Charles Vérecque, rédacteur à l'*Egalité*.

Ordre du jour : La Manifestation du 1er Mai.

Aux Socialistes

La Commission exécutive du Parti ouvrier a décidé dans sa séance extraordinaire tenue lundi soir que tous les membres des groupes devaient être réunis aujourd'hui soir, à 7 heures 1/4, au siège de la Section, à la «Brasserie sociale», 123, rue du Haze.

De la on se rendra, en corps à la Conférence, tous nos amis, toutes les personnes qui ont pour doctrines socialistes, quelques sympathies, sont aussi priés de se rendre à la présente invitation.

L'enterrement du jeune homme broyé par un train

Nos lecteurs connaissent déjà l'accident survenu dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin, entre le passage à niveau des chemins des Carliers et de l'Epinette.

La malheureuse victime qui, par imprudence sans doute, a trouvé la mort en cet endroit, Paul Henri Decottignies, cultivateur à la ferme du Blanc-Ballot, sera inhumé jeudi dans la matinée.

Halluin. — *Liberté politique.* — Est-il vrai que M. Charles Demaitre, fabricant à Halluin et clérical enragé a depuis plusieurs semaines renvoyé de ses ateliers trois ouvriers qui commettaient le crime de ne pas vouloir professer ses idées religieuses et politiques?

Si cela est vrai, une fois de plus nous serons autorisés à croire que Messieurs les catholiques ont tort de tant réclamer pour eux la liberté de conscience, alors qu'ils la refusent à leurs adversaires quels qu'ils soient.

A nos lecteurs. — Toutes les personnes qui auraient des communications à faire au journal *L'Egalité*, peuvent s'adresser au citoyen Chombeau, notre dépositaire de la Commune d'Halluin.

Bondues.— *Braconnier arrêté.*— Lundi après midi, vers trois heures, en faisant leur tournée d'inspection, les employés de la brigade ambulante, ont arrêté, près de l'endroit appelé le fort de Bondues, un [illegible] connier porteur de lacets.

Cet individu dont nous n'avons pas [illegible] connaitre le nom, a dû être, mardi, [illegible] la journée, conduit à la gendarmerie [illegible] Tourcoing.

Croix. — *Vol nocturne.* — Un vol a été commis dans la nuit de lundi à mardi, [illegible] deux heures du matin, à l'estaminet [illegible] bek, rue Vauban.

Les individus ont ouvert la porte en pratiquant des trous de vrille, ce qui permit de soulever la targette-plate qui fermait.

Ils ont dérobé un litre de cognac, un [illegible] d'eau-de-vie et un vieux jupon dans [illegible] duquel se trouvait une somme de 40 [illegible] petite monnaie.

Les auteurs encore inconnus de ce méfait, ont ensuite pris la fuite en laissant la porte ouverte.

M. Séguin, commissaire de police de Croix a ouvert une enquête.

Wattrelos. — *Recensement des chevaux.* — La visite annuelle des chevaux, juments, mulets et mules, susceptible d'être requis pour le service de l'armé aura lieu le jeudi 6 juin, à une heure du soir, sur la Grande-Place, à Wattrelos.

Ecole des filles. — Madame Alglave vient d'entrer en fonction comme directrice de l'école des filles du Centre de Wattrelos en remplacement de Mademoiselle Gustin, nommée au même titre à Fourmies.

DESCENTE DE PARQUET

à Wattrelos

M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu hier après-midi, *A la Halte du Sapin Vert*, accompagné de M. Duparcq, son greffier.

Il s'agissait de confronter un sujet belge, expulsé l'année dernière, avec plusieurs personnes.

Cet individu qui tout d'abord ne voulait pas faire connaitre son identité, a été parfaitement reconnu prr les douze témoins cités à la confrontation.

Accusé d'abord d'avoir porté des coups et blessures à un garde particulier de Mouveaux et arrêté pour ce fait, l'individu paraissait se renfermer dans un mutisme complet. Mais comme on supposait qu'il se trouvait en présence d'un nommé [illegible] Martin, condamné à quatre mois de prison en août dernier pour coups et attaque nocturne, en le confrontant avec les témoins de cette première affaire.

Sur les douze témoins qui le reconnurent parfaitement, l'un d'eux, M. Vandenbeke, monteur de chaîne, habitant le *Sapin-Vert*, nous raconta qu'il allait un soir de l'année dernière, chercher son lait, lorsque sans mot dire, sa mère et sa femme qui l'accompagnaient furent assaillis et battus.

M. Vandenbeke, en se portant à leur secours, reçut un violent coup sur le nez entre le front et les yeux. Il en porte encore les traces.

L'individu en question est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Il est, paraît-il, doué d'une force herculéenne.

Il a été condamné sous le nom de Félix Demunck, mais il se nomme réellement Henri Demunck. Il a été dirigé sur Tourcoing où le juge d'instruction et son greffier ont repris le train pour Lille, de même que les gendarmes et leur capture.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 30 Avril

Emile Dezuym, Pont de Neuville.— Georges Delos, rue Béranger. — Emile Honoré, du Moulin. — Madeleine Deroche, rue Mouveaux. — Louise Calmant, Pont de Neuville. — Gustave Gais, rue des Champs.

Décès du 30 Avril

Henri Cailleau, 25 ans. Hospice-Général. — Blanche Noppe, 2 ans. 9 mois, rue de Gand, cité Leclercq. — Victor Scahy, 60 ans 9 mois, rue de Tournai. — Marthe Vandepeutte, 3 mois, 16 jours, Blanc-Seau. — Jules Roussel 60 ans, rue Molles-Briques.

LILLE

M. Flammermont malade en Italie. — On nous annonce que M. Flammermont, professeur d'histoire à la Faculté de Lille, en mission depuis plusieurs mois en Italie, est tombé malade et se trouve en ce moment dans un hôpital de Naples.

Suicide. — On a trouvé hier, pendu dans sa chambre, rue Mirabeau, 21, une vieille femme, Mme Vve Desquens, 70 ans. On ignore les causes de ce suicide.

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

---

ne doute de rien. A peine le capitaine a-t-il été mort qu'il a pris le commandement sans consulter personne, et qu'il nous a fait perdre un jour et demi à l'île d'Elbe au lieu de revenir directement à Marseille.

— Quant à prendre le commandement du navire, c'était son devoir comme second ; quant à perdre un jour et demi à l'île d'Elbe, il a eu tort; à moins que le navire n'ait eu quelque avarie à réparer.

— Le navire se portait comme je me porte, et comme je désire que vous vous portiez, monsieur Morrel ; et cette journée et demie a été perdue par pur caprice, pour le plaisir d'aller à terre, voilà tout.

— Dantès, dit l'armateur se tournant vers le jeune homme, venez donc ici.

— Pardon, Monsieur, dit Dantès, je suis à vous dans un instant. Puis, s'adressant à l'équipage :

— Mouille !

Aussitôt l'ancre tomba, et la chaine fila avec bruit. Dantès resta à son poste, malgré la présence du pilote, jusqu'à ce que cette dernière manœuvre fût terminée ; puis alors : Abaissez la flamme à mi-mât, mettez le pavillon en berne, croisez les vergues !

— Vous voyez, dit Danglars, il se croit déjà capitaine, sur ma parole.

— Et il l'est de fait, dit l'armateur.

— Oui, sauf votre signature et celle de votre associé, monsieur Morrel.

— Dame ! pourquoi ne le laisserions-nous pas à ce poste ? dit l'armateur. Il est jeune, je le sais bien, mais il me paraît tout à la chose, et fort expérimenté dans son état.

Un nuage passa sur le front de Danglars.

— Pardon, monsieur Morrel, dit Dantès en s'approchant ; maintenant que le navire est mouillé, me voilà tout à vous : vous m'avez appelé, je crois ?

Danglars fit un pas en arrière.

— Je voulais vous demander pourquoi vous vous étiez arrêté à l'île d'Elbe ?

— Je l'ignore, monsieur ; c'était pour accomplir un dernier ordre du capitaine Leclère, qui, en mourant, m'avait remis un paquet pour le grand maréchal Bertrand.

— L'avez-vous donc vu, Edmond ?

— Qui ?

— Le grand maréchal ?

— Oui.

Morel regarda autour de lui et tira Dantès à part.

— Et comment va l'empereur, demanda-t-il vivement.

— Bien, autant que j'ai pu en juger par mes yeux.

— Vous avez donc vu l'empereur aussi ?

— Il est entré chez le maréchal pendant que j'y étais.

— Et vous lui avez parlé ?

— C'est-à-dire que c'est lui qui m'a parlé, Monsieur, dit Dantès en souriant.

— Et que vous a-t-il dit ?

— Il m'a fait des questions sur le bâtiment, sur l'époque de son départ pour Marseille, sur la route qu'il avait suivie et sur la cargaison qu'il portait. Je crois que s'il eût été vide et que j'en eusse été le maître, son intention eût été de l'acheter ; mais je lui ai dit que je n'étais que simple second, et que le bâtiment appartenait à la maison Morrel et fils. — Ah ! ah ! a-t-il dit, je la connais. Les Morrel sont armateur de père en fils, et il y avait un Morrel qui servait dans le même régiment que moi lorsque j'étais en garnison à Valence.

— C'est pardieu vrai ! s'écria l'armateur tout joyeux ; c'était Policar Morrel, mon oncle, qui est devenu capitaine. Dantès, vous direz à mon oncle que l'empereur s'est souvenu de lui, et vous le verrez pleurer, le vieux grognard. Allons, allons, continua l'armateur en frappant amicalement sur l'épaule du jeune homme, vous avez bien fait, Dantès, de suivre les instructions du capitaine Leclère et de vous arrêter à l'île d'Elbe, quoique si l'on savait que vous avez remis un paquet au maréchal et causé avec l'empereur, cela pourrait vous compromettre.

— En quoi voulez-vous, Monsieur, que cela me compromette ? dit Dantès: je ne sais pas même ce que je portais, et l'empereur ne m'a fait que les questions qu'il eût faites au premier venu. Mais pardon, reprit Dantès, voici la santé et la douane qui nous arrivent ; vous permettez, n'est-ce-pas ?

— Faites, faites, mon cher Dantès, Le jeune homme s'éloigna, et, comme il s'éloignait. Danglars se rapprocha.

— Eh bien ! demanda-t-il, il paraît qu'il vous a donné de bonnes raisons de son mouillage à Porto-Ferrajo ?

D'excellentes, mon cher monsieur Danglars.

— Ah ! tant mieux, répondit celui-ci, car c'est toujours pénible de voir un camarade qui ne fait pas son devoir.

— Dantès a fait le sien, répondit l'armateur, et il n'y a rien à dire. C'était le capitaine Leclère qui lui avait ordonné cette relâche.

— A propos du capitaine Leclère, ne vous a-t-il pas remis une lettre de lui?

— Qui ?

— Dantès.

— A moi, non ! En avait-il donc une ?

— Je croyais qu'outre le paquet, le capitaine Leclère lui avait confié une lettre..

— De quel paquet voulez-vous parler, Danglars ?

— Mais de celui que Dantès a déposé en passant à Porto-Ferrajo ?

Danglars rougit.

— Je passais devant la porte du capitaine qui était entr'ouverte et je lui ai vu remettre ce paquet et cette lettre à Dantès.

— Il ne m'en a point parlé, dit l'armateur ; mais, s'il a cette lettre, il me la remettra.

Danglars réfléchit un instant.

— Alors, monsieur Morrel, je vous prie, dit-il, ne parlez point de cela à Dantès : je me serais trompé.

En ce moment le jeune homme revenait; Danglars s'éloigna.

— Eh bien ! mon cher Dantès, êtes-vous libre ? demanda l'armateur.

— Oui, Monsieur.

— La chose n'a pas été longue.

— Non, j'ai donné aux douaniers la liste de nos marchandises; et quant à la consigne, elle avait envoyé avec le pilote côtier un homme à qui j'ai remis nos papiers.

— Alors, vous n'avez plus rien à faire ici ?

Dantès jeta un regard rapide autour de lui.

— Non, tout est en ordre, dit-il.

— Vous pouvez donc alors venir dîner avec nous ?

— Excusez-moi, monsieur Morrel, excusez-moi, je vous prie, mais je dois ma première visite à mon père. Je n'en suis pas moins reconnaissant de l'honneur que vous me faites.

— C'est juste Dantès, c'est juste. Je sais que vous êtes bon fils.

— Et..., demanda Dantès avec une certaine hésitation et il se porte bien, que vous sachiez, mon père ?

— Mais je crois que oui, mon cher Edmond, quoique je ne l'aie pas aperçu.

— Oui, il se tient enfermé dans sa petite chambre.

— Cela prouve au moins qu'il n'a manqué de rien pendant votre absence.

Dantès sourit.

— Mon père est fier, Monsieur, et, eût-il manqué de tout, je doute qu'il eût demandé quelque chose à qui que ce soit au monde, excepté à Dieu.

— Eh bien ! après cette première visite, nous comptons sur vous.

— Excusez-moi encore, monsieur Morrel ; mais, après cette première visite, j'en ai une seconde qui ne tient pas moins au cœur.

— Ah ! c'est vrai.. Dantès; j'oublie qu'il y a aux Catalans quelqu'une qui doit vous attendre avec non moins d'impatience que votre père ; c'est la belle Mercédès.

Dantès sourit.

— Ah ! ah ! dit l'armateur, cela ne m'étonne plus, qu'elle soit venue trois fois me demander des nouvelles du *Pharaon*. Peste ! Edmond, vous n'êtes point à plaindre, et vous avez là une jolie maîtresse !

— Ce n'est point ma maîtresse, Monsieur, dit gravement le jeune marin : c'est ma fiancée.

— C'est quelquefois tout un, dit l'armateur en riant.

— Pas pour nous, Monsieur, répondit Dantès.

— Allons, allons, mon cher Edmond, continua l'armateur, que je ne vous retienne pas ; vous avez assez bien fait mes affaires pour que je vous donne tout loisir de faire les vôtres. Avez-vous besoin d'argent ?

— Non, Monsieur ; j'ai tous mes appointements du voyage, c'est-à-dire près de trois mois de solde.

— Vous êtes un garçon rangé, Edmond.

(*A Suivre*).